

INSCRIPTION DANS UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS



cadre réservé à l'administration

NOM DE L'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

DATE D'ENTREE : Ext >

cadre réservé à l'administration

N° famille

code couleur

Cocher la case correspondant à l'activité à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant :

CRECHE COLLECTIVE

Temps complet :

CRECHE FAMILIALE

Temps partiel :

Nbre d'heures hebdomadaire :

Nom de l'établissement souhaité par ordre de préférence :

1) 2)

3) 4)

5) 6)

Tout établissement :

HALTE-GARDERIE (accueil régulier)

FICHE D'IDENTITE DE L'ENFANT

(à compléter en caractères d'imprimerie)

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : Sexe : masculin féminin

Ou date prévue de naissance :

ENTREE SOUHAITEE : du au

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant (autres que les parents) :

NOM	PRENOM	Lien de parenté avec l'enfant	Téléphone

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire peuvent faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification. Ce droit s'exerce auprès de la Mairie de Belfort.

PROCEDURE D'INSCRIPTION DANS UNE STRUCTURE D'ACCUEIL MUNICIPAL DE JEUNES ENFANTS

L'ENVOI D'UN DOSSIER D'INSCRIPTION EN CRECHE NE SIGNIFIE PAS QUE VOTRE ENFANT EST ADMIS EN CRECHE. L'ADMISSION DE VOTRE ENFANT EN CRECHE MUNICIPALE NE PEUT ETRE PRONONCEE QUE SUR DECISION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHES.

Pour toute information pratique, les parents sont vivement invités à contacter une directrice de crèche ou de halte-garderie.

Les parents sont tenus de fournir au Service Petite Enfance l'acte de naissance de leur enfant.

Les parents doivent, dans les meilleurs délais, prévenir le Service Petite Enfance s'ils ne donnent pas suite à leur demande.

Les demandes d'admission en urgence sont examinées au cas par cas.

LORSQU'UNE PLACE EN CRECHE OU EN HALTE-GARDERIE (ACCUEIL REGULIER) EST ATTRIBUEE A UN ENFANT, SES PARENTS SONT TENUS DE RENVOYER AU SERVICE PETITE ENFANCE UN CONTRAT D'ACCUEIL DUMENT REMPLI QUI LEUR EST ADRESSE PAR VOIE POSTALE AVEC LA NOTIFICATION D'ADMISSION DE LEUR ENFANT DANS UN ETABLISSEMENT MUNICIPAL D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS.

HORAIRES DE FREQUENTATION DES ETABLISSEMENTS

Il vous est demandé de bien vouloir indiquer la répartition mensuelle régulière et programmée des horaires que vous souhaitez utiliser en remplissant le tableau ci-dessous.

SEMAINE 1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					
Nombre d'heures réservées par jour					

SEMAINE 2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					
Nombre d'heures réservées par jour					

SEMAINE 3	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					
Nombre d'heures réservées par jour					

SEMAINE 4	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					
Nombre d'heures réservées par jour					

NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE :

à.....le.....Signature(s)